



Le maire
Ville de Québec

Le 6 juillet 2017

Madame Françoise Mercure
Présidente et directrice générale
Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ)
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Madame la Présidente et Directrice générale,

Je désire par la présente vous exprimer le soutien de la Ville de Québec au déplacement des voies ferroviaires de la Compagnie des chemins de fer nationaux Canada (CN) afin de permettre la réalisation du projet d'aménagement de la phase III de la promenade Samuel-De Champlain.

Ce projet, qui consiste en la prolongation du parc linéaire sur le littoral du fleuve Saint-Laurent, s'inscrit dans la continuité des aménagements de la phase I qui constituait le legs du gouvernement du Québec aux célébrations du 400^e anniversaire de la fondation de Québec en 2008 et d'une phase II réalisée quelques années plus tard.

L'objectif ultime de cet aménagement est de redonner le fleuve aux Québécois. La phase III de ce projet qui est l'objet de cette lettre doit s'étendre sur une distance d'environ 2,5 km entre la côte de Sillery et la côte Gilmour. Pour y parvenir, il faut évidemment procéder au déplacement de l'embranchement ferroviaire du CN situé dans ce tronçon qui constitue une étape charnière dans la poursuite de la réalisation de ce vaste chantier.

Le projet étant assujéti au processus d'évaluation d'impacts sur l'environnement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, il y a eu bien sûr de nombreuses consultations publiques qui ont été tenues au cours des dernières années et le déplacement de l'embranchement ferroviaire du CN en a fait partie. La Ville a participé à ce processus consultatif et s'en est montrée fort satisfaite tant dans le processus que dans les résultats.

La ville de Québec
est inscrite sur la Liste du
patrimoine mondial de
l'UNESCO et accueille
le siège social de
l'Organisation des villes
du patrimoine mondial.

Par conséquent, la Ville tient à confirmer officiellement son soutien indéfectible aux travaux liés au déplacement de l'embranchement ferroviaire du CN. Nous espérons d'ailleurs que l'approbation réglementaire autorisant ce déplacement sera octroyée dans les meilleurs délais afin de vous permettre de procéder à la réalisation de la phase III rapidement.

Veillez agréer, Madame la Présidente et Directrice générale, mes salutations les meilleures.

Le maire de Québec,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Régis Labeaume', written in a cursive style.

Régis Labeaume